



AVIS PUBLIC

Adoption du Règlement 566-2026 Relatif à la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité de Lac-Simon

Prenez note que, lors de la séance ordinaire tenue le 7 août 2026, à 19 h, le Conseil a adopté le règlement numéro 566-2026 relatif à la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité de Lac-Simon

Une copie est également disponible sur le site officiel à www.lac-simon.net

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné ce 11^e jour du mois d'août 2026.

Isabelle Blais
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Isabelle Blais, directrice générale et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-Simon, certifie, par la présente, avoir publié l'avis public ci-joint, en l'affichant aux deux endroits publics indiqués dans la résolution numéro 218-08-2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Lac-Simon, le 11 août 2026.

Isabelle Blais
Directeur général et greffier-trésorière adjointe